Dans notre secteur sinistré 183 €,





c'est le prix de la division des salarié-e-s!

Le gouvernement nous divise entre ceux qui ont le droit à ces 183€ et ceux qui ne l'ont pas. De plus le financement de ces 183 € n'est aucunement garanti.

Pendant ce temps, les organisations patronales Nexem (cc66), Fehap (cc51), Croix Rouge se rapprochent sous la bannière AXESS pour fusionner et transformer nos conventions collectives en une seule au rabais !!!

Concrètement ça veut dire quoi?

A Travail égal salaire différent

Plus de salaire selon le
diplôme mais selon des points
de compétences et
l'appréciation des directeurs.

Perte de la prime décentralisée dans la cc51

Suppression des congés trimestriels

Personnel non remplacé = Dégradation des

prises en charge

Difficulté de recrutement de personnel qualifié, développement de l'intérim Amplitudes horaires, jours de repos, qu'en sera-t-il ?

de l'intérim

avec l'introduction d'une part
variable selon les compétences et le
reste négocié en entreprise parfois
au détriment des salariés

L'intersyndicale CGT, FO, SUD appelle les salarié.es

du sanitaire, social et du médico-social :

- A s'organiser en Assemblées Générales,
- A la convergence de la lutte avec les secteurs de la Fonction Publique Hospitalière et de toutes et tous les salarié.es du secteur privé.
- A ne plus taire nos colères!

TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE

Projet patronal de Convention =

socle minimal commun au rabais

LE 7 DECEMBRE

LORIENT: 10H Parking d'ASKORIA

VANNES: 18H Esplanade du Port

NOUS REVENDIQUONS:

- ► Une augmentation de salaire de 400€ pour tous
- ► La création de places à hauteur des besoins de la population
- ► La réduction du temps de travail
- ► Des embauches à hauteur des besoins

- La réduction du temps de travail
- ▶ De garder un sens à nos métiers
- L'arrêt de fermetures de places
- ► A travail égal salaire égal

Nous sommes pour des garanties conventionnelles collectives de haut niveau!